

Agence de La Gacilly
6 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
56200 LA GACILLY

SCEA LA FERME DE LOGERAIS
M LE THIEC Jean-Marc
Logerais
56350 BEGANNE

Objet : Accord de financement

La Gacilly, le 17 avril 2023

ATTESTATION

Je soussignée, Elisabeth JARNIGON , Conseiller de clientèle agricole du Crédit Agricole du Morbihan, atteste que la SCEA LA FERME DE LOGERAIS représentée par M. Jean-Marc LE THIEC demeurant au 39 Pellouan 56350 Béganne, a obtenu un accord de notre établissement en date du 03 mars 2023 pour les projets suivants :

	<i>Nature</i>	<i>Type</i>	<i>Montant</i>	<i>Durée</i>	<i>Différé</i>
SCEA	Fosse à lisier	MT	150	180	24 Ant
	Engraissement + sol	MT	1139	180	24 Ant
	Filtration	MT	54	180	/
	Amgt Engr en PS	MT	50	144	/
	Frais de dossier	MT	30	108	/
	Divers	MT	25	144	/
	TVA / Projet Extension	CT	281	12	11
TOTAL		MT	1448		
		CT	281		

Cet accord ne pourra se faire que sous réserves :

- de l'exactitude des déclarations du demandeur et de ses garants éventuels quant à leur situation financière et juridique et à la réalité du plan de financement.
- du respect des conditions de garanties prévues pour la mise en place du financement.
- de la non survenance, avant la réalisation du crédit, de tout événement révélateur d'une situation d'insolvabilité ou de cessation de paiement du demandeur ou de ses garants éventuels.
- de l'obtention du permis de construire et de l'ICPE purgés de tous recours

Le conseiller de Clientèle Agricole

Elisabeth JARNIGON
Po/ **Michel LE VAILLANT**
V065764 – CME / DPA

Validité de l'accord : 6 mois à compter de l'octroi

